

---

**Meyer HABIB**

Député de la 8<sup>ème</sup> circonscription des français de l'étranger  
Chypre - Grèce - Israël - Italie - Malte - Saint-Marin - Turquie - Vatican  
Membre de la Commission des Affaires étrangères

Jérusalem, le 26 juillet 2013

Monsieur le Président, mon cher Jean-Louis,

Je reviens vers toi suite à nos différentes conversations au sujet d'une affaire qui à juste titre produit un grand émoi dans la communauté juive de France et au-delà.

Comme tu le sais, la sénatrice Goy-Chavent est rapporteur du rapport d'information n°784 *Traçabilité, compétitivité, durabilité : trois défis pour redresser la filière viande* fait au nom de la mission commune d'information sur la filière viande et déposé le 17 juillet 2013.

Or ce rapport pose un problème de forme et un problème de fond, en particulier pour la communauté juive de France.

Un problème de forme, puisqu'à plusieurs reprises, dans la presse et durant les auditions, la sénatrice a eu des propos pour le moins troublants.

Ainsi, lors de l'audition du grand rabbin Fizon et de Joël Mergui, Président du consistoire central israélite de France, elle a balayé avec mépris des arguments de chercheurs en raison de leur supposée appartenance à la confession juive (certains sont en réalité chrétiens). Parce qu'ils seraient juifs, dit-elle, ces scientifiques sont suspects et leurs arguments non recevables... Je t'invite à visionner la vidéo de cette surprenante audition.

La sénatrice Goy-Chavent a aussi tenu dans la presse des propos mensongers et délirants sur les « millions d'euros » que le consistoire reçoit de l'abattage rituel et qu'il utiliserait pour soutenir la politique d'Israël. Elle « pense que le consommateur a le droit de manger un gigot sans pour autant, à son insu, financer la politique d'un autre pays que le sien ». Ce genre d'amalgame est dangereux et rappelle les heures sombres de notre histoire.

Le rapport pose aussi un problème de fond. Ses conclusions sur l'abattage rituel, sous couvert de s'intéresser au bien-être des animaux et à l'hygiène, ne me semblent pas être les bonnes. Elles ressemblent à un ciblage de la communauté juive, qui pratique ses traditions ancestrales dans le respect des valeurs de la République laïque. Va-t-on mettre en cause demain, suivant les mêmes arguments, le droit de chasser pourtant au cœur de nos traditions ?

De surcroît, ces propositions absurdes d'ajouter des réglementations aux réglementations et de compliquer le travail des abattoirs vont à l'encontre de la simplification pour les entrepreneurs souhaitée par notre parti.

Ce rapport s'ajoute au projet de loi invraisemblable de la même sénatrice Goy-Chavent visant à boycotter des produits en provenance d'Israël. Comme je te l'ai dit, ce projet va au-delà de ce que suggèrent les partis les plus antisionistes de l'extrême-gauche.

Je te remets en copie les courriers envoyés par le président du CRIF, qui illustrent bien le malaise que la sénatrice Goy-Chavent est en train de créer.

A ma demande, cette affaire a été évoquée lors du dernier entretien téléphonique entre le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu et le président de la République François Hollande.

Je me suis entretenu de ce problème quelques jours après mon élection avec le président du groupe UDI au Sénat, François Zocchetto, qui me semble avoir bien compris la gravité de ces questions.

Mon objectif était de médiatiser le moins possible cette affaire afin d'être efficace dans la discrétion. Hélas, c'est maintenant trop tard.

Ayant adhéré au parti UDI entre-autre pour son humanisme et ses valeurs, cette affaire, dans le contexte de ces dernières semaines, me trouble particulièrement.

Je souhaiterais donc connaître ta position personnelle et celle du groupe UDI.

Bien amicalement et fidèlement,

Monsieur Jean-Louis BORLOO  
Président de l'UDI  
Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75007 Paris

Meyer Habib

Copie à Monsieur François Zocchetto, président du groupe UDI-UC au Sénat